

Chaque année la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval organise des sessions de formation au B.A.F.A

Les sessions organisées en 2025

- Session de base BAFA : du Samedi 8 février au Samedi 15 février 2025
Lieu : CHATEAUBRIANT
- Session de base BAFA: du Samedi 5 avril au Samedi 12 avril 2025
Lieu : DERVAL
- Session d'approfondissement BAFA : du Lundi 27 octobre au Samedi 1er Novembre 2025 thème à définir (1^{er} Novembre inclus)
- Session qualification BAFA surveillant de baignade (SB) : du Samedi 18 au samedi 25 octobre 2025

Le prix est de 180 € par session théorique en ½ pension.

Les inscriptions au B.A.F.A. se font au Guichet Unique, prévoyez :



- Le règlement
- E-PASS (Jusqu'à 25 ans)

Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi 9h00 à 12h30 - 14h00 à 18h00

Le vendredi 9h00 à 12h30 – 14h00 à 17h00

Samedi 9h00 à 12h00

GUICHET UNIQUE

27, rue de Couéré

44110 Châteaubriant

02 40 28 88 89

Email : guichet.unique@cc-chateaubriant-derval.fr



Le B.A.F.A. **Brevet d'Aptitude aux Fonctions** **d'Animateur**



Zoom sur le B.A.F.A.

Ce diplôme vous permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et/ou des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Cette formation vous prépare à l'exercice de fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- Construire une relation de qualité individuelle et collective,
- Participer à l'accueil, la communication et développer les relations entre les différents acteurs (équipe),
- Encadrer et animer la vie quotidienne ainsi que les activités,
- Mettre en œuvre et connaître le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire de l'accueil collectif de mineurs.

Les modalités nécessaires

- **Il faut avoir 16 ans révolus le 1^{er} jour de la session de formation générale** (inscription autorisée 3 mois avant).
- Le stage de formation générale et stage pratique doivent être accomplis en 18 mois (au maximum).
- Vous devez rechercher votre stage pratique pour valider la deuxième session de formation.
- Le cycle de formation complet s'effectue dans un délai de 30 mois (au plus).
- La formation est payante mais des aides financières ou des bourses sont octroyées par des organismes (C.A.F., Pôle Emploi...).

Synthèse du déroulement de la formation

1 Session : Formation générale (De 8 jours)

Le B.A.F.A. vous permet d'acquérir les bases pour assurer la fonction d'animateur en prenant conscience de la mission éducative de l'animation dans son rôle et ses fonctions vis-à-vis du public.

Durant la formation des apports théoriques vous seront proposés (connaissance de l'enfant et de l'adolescent), vous découvrirez ce qu'est la vie en collectivité (rythme de vie, règles, hygiène), vous apprendrez des techniques d'animation, vous découvrirez le travail en équipe et réfléchirez sur de nombreux sujet de société.

2 Session : Stage pratique (De 14 jours)

Ce stage permet de mettre en pratique ses acquis théoriques sur le terrain. Il se déroule sur des séjours de vacances, en accueils de loisirs sans hébergement... Le lieu de stage doit être habilité par la DDCS.

Ce stage s'effectue dans les 18 mois suivant la formation générale.

3 Session : d'Approfondissement ou de Qualifications (De 6 à 8 jours)

Elle vous permet de tirer un premier bilan d'expérience, d'approfondir, compléter et analyser les acquis pour parfaire sa formation d'animateur.

2 types de sessions :

- D'approfondissement (8 jours), elle vous permet par exemple de passer votre diplôme de « Surveillant de Baignade ».
- De qualification (6 jours), vous vous spécialisez dans un domaine (jeux de plein air, contes...).